

# Règles du jeu: Règles du jeu (niveau A)

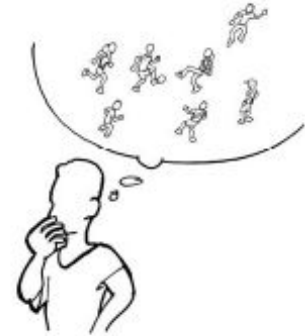
Au cours de ce test, l'élève est capable de connaître les règles fixées en classe pour les sports de jeu.

L'élève peut décrire par écrit trois règles du jeu d'un sport de balle (football, basket, volley-ball, handball ou unihockey).

La description écrite doit être correcte, simple et compréhensible.

[Règles du jeu \(niveau A\)](#) (pdf)

[Règles du jeu \(niveau A\): Fiche d'évaluation](#) (xls)



## Remarque

Les compétences disciplinaires se voient concrétisées au travers de trois niveaux: le niveau A – susceptible d'être atteint par presque tous les élèves, le niveau B – par la moyenne d'entre eux et le niveau C – par les meilleurs.



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Office fédéral du sport OFSPO